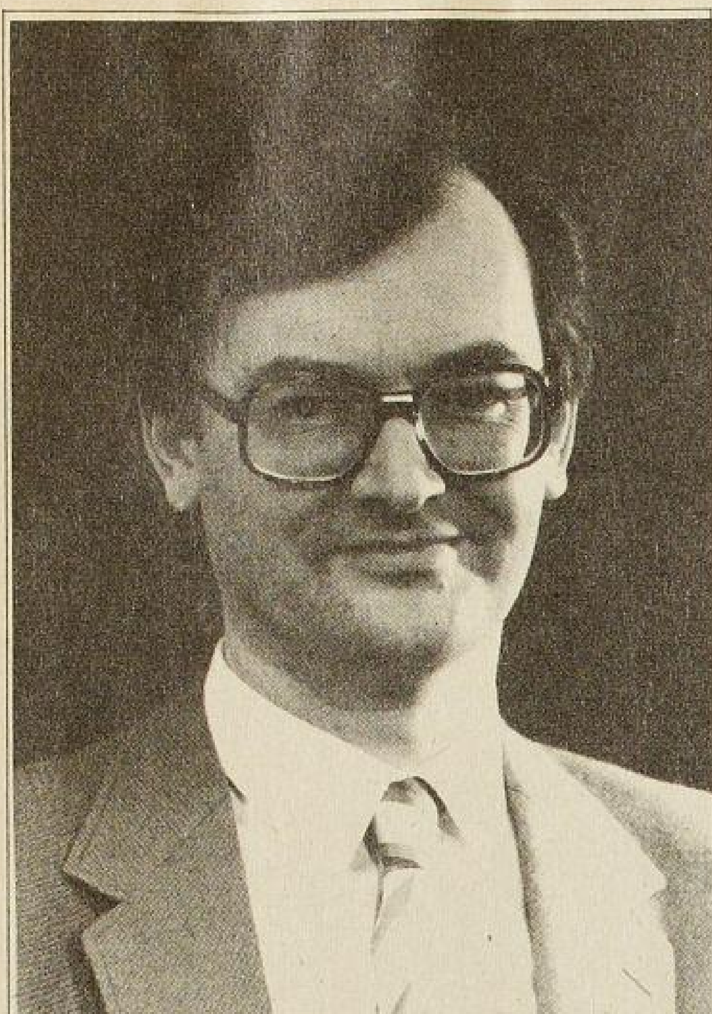


# Union pour une Nouvelle Majorité

## Rassemblement Pour la République

Briguant pour la première fois vos suffrages, je dois d'abord me présenter à ceux qui ne me connaissent pas. Je suis né le 22 Novembre 1943 dans la banlieue lilloise. Fils d'instituteurs, j'ai été élevé dans une tradition humaniste faite de droiture et de respect de son prochain. J'ai fait mes études secondaires au lycée Faidherbe de Lille, puis de chirurgie dentaire à la Faculté de Médecine dont je suis diplômé depuis 1969. Je m'installai en 1972 à La Chapelle pour exercer ma profession.

Je suis marié et père de deux enfants, un garçon de 10 ans et une fille de 7 ans.

L'observation d'une certaine morosité, dans la situation économique et sociale, la montée des égoïsmes et de l'intolérance, m'amenèrent il y a quelques années à me mobiliser et c'est ainsi que je me présentai en 1977 aux élections municipales de ma commune et je fus élu maire. L'année suivante, Louis SALLÉ député depuis 1962, me fit l'honneur de me demander d'être son suppléant. Aujourd'hui celui-ci se retirant de la vie politique, c'est tout naturellement que je souhaite poursuivre son action faite d'efficacité sans tapage.

Mon ambition, tous ceux qui me connaissent le savent, n'est pas personnelle. Elle est de faire en sorte que les Français, qu'ils soient de la 2ème circonscription ou d'ailleurs, puissent vivre dans une France où la liberté, la solidarité et la responsabilité, ne soient pas de vains mots et où chacun trouve le travail qui lui permette de vivre décemment et dans la dignité.

Je suis bien résolu à me battre pour qu'il en soit ainsi.

**Pierre GRARD**
Maire de La Chapelle-Saint-Mesmin

### CONFIRMEZ VOTRE CONFIANCE

Au mois de Novembre 1962, les électrices et les électeurs de la 2ème Circonscription du Loiret, par leurs votes, me désignaient pour les représenter à l'Assemblée Nationale. C'était un grand honneur. Mais aussi une lourde responsabilité. Cette confiance, ils me la renouvelaient en 1967, 1968, 1973 et 1978.

Pendant cette longue période, je me suis efforcé d'être à l'écoute de tous, sans discrimination, avec le seul souci de servir : servir mes concitoyens, servir mon Pays.

Après une longue réflexion et malgré de nombreuses "pressions amicales", j'ai décidé de ne pas solliciter un nouveau mandat. Il importe désormais de laisser la place à un jeune, préparé à cet effet et possédant déjà une certaine expérience.

Au moment où je quitte mes fonctions, je veux remercier bien sincèrement toutes celles et tous ceux qui m'ont accordé leur confiante collaboration avec la seule volonté d'œuvrer au mieux pour le bien public. Merci aussi, et surtout, à vous électrices et électeurs qui depuis plus de 18 ans m'avez fait confiance. Ai-je été digne de cette confiance ? Il ne m'appartient pas de répondre à cette question. Mais je peux vous assurer que j'ai toujours et en toutes circonstances, essayé de concilier vos intérêts avec l'intérêt général, ce qui est parfois bien difficile.

En concience, je crois avoir fait ce que l'on attendait de moi, c'est-à-dire mon devoir.



Dans quelques jours, vous allez devoir désigner mon successeur. A ma demande, le R.P.R. et l'U.N.M. ont donné l'investiture à mon ami Pierre GRARD, Maire de La Chapelle-Saint-Mesmin, qui était, depuis 1978, mon suppléant. Je ne peux que me réjouir de cette décision. En effet, je l'avais préparé en prévision d'élections futures : il a travaillé avec moi, il suivait mes dossiers, il assurait mes permanences pendant les sessions parlementaires, il assistait et participait à mes réunions, il connaît bien désormais le travail de parlementaire. Il est donc prêt à assumer ses responsabilités. Il est compétent, jeune, dynamique et il a foi en l'avenir. Vous pouvez lui faire confiance.

Par ailleurs, conscient du danger communiste dans cette circonscription et soucieux de diriger les premiers pas de Pierre GRARD sur un chemin plein d'embûches, j'ai accepté d'être son suppléant. Cela lui permettra, élu, de bénéficier de ma longue expérience et de mes conseils. Cela me permettra aussi, de garder le contact avec "ma" circonscription à laquelle je suis très attaché, et où je compte tant d'amis.

Je suis certain, chères électrices, et chers électeurs, que la confiance que vous m'avez toujours témoignée, vous la reporterez sur mon ami Pierre GRARD.

Cette confiance, croyez-moi, il la mérite.

**Louis SALLÉ** - Maire d'Olivet

**Chère Madame, Chère Mademoiselle, Cher Monsieur,**

Le 10 Mai, les Français ont élu Monsieur MITTERAND à la Présidence de la République.

Ce choix bien sûr n'est pas le nôtre. Nous refusons l'aventure collectiviste, et le retour des partis qui avaient mis la France au bord de la faillite.

Mais nul n'a le droit de contester la légitimité de Monsieur MITTERAND.

C'est pourquoi il faut que les électeurs, par leur vote, assurent l'équilibre indispensable entre les pouvoirs.

Si Monsieur MITTERAND obtient à l'Assemblée Nationale la majorité qu'il souhaite, alors les français devront accepter :

- la bureaucratie ;
- L'étatisation de notre économie ;
- La disparition du libre choix, de son médecin ou de l'école de ses enfants, premier pas vers la limitation des libertés ;
- La chute du franc, la dévaluation, et la hausse inévitable des taux d'intérêts;
- L'augmentation des impôts par la suppression du quotient familial ;
- Des ministres communistes au Gouvernement.

Les français ne peuvent faire ce choix.

C'est pourquoi les diverses formations qui se réclament d'un idéal de liberté et de responsabilité, se sont unies pour défendre ardemment ces valeurs au sein de l'Union pour une Nouvelle Majorité.

**Nous voulons :**

## SAUVEGARDER L'INDÉPENDANCE DE LA FRANCE

L'Indépendance Nationale exige des moyens : notamment une défense forte, une économie puissante, la poursuite d'une politique énergétique qui nous permette de diminuer nos contraintes extérieures.

Mais cette indépendance doit se concevoir dans le cadre d'une Europe renforcée et solidaire.

## REDRESSER L'ÉCONOMIE NATIONALE ET ASSURER A TOUS PLUS DE JUSTICE

Il faut développer les capacités d'innovation et de création, libérer les forces vives de l'économie et en particulier celle des activités industrielles, artisanales, commerciales et indépendantes en allégeant les règlementations et les contraintes bureaucratiques.

Il faut également alléger l'impôt et simplifier l'ensemble du système fiscal.

L'agriculture doit avoir pour base l'exploitation familiale. L'agriculteur ne doit pas dépendre, pour sa vie et celle de sa famille de l'assistance de l'Etat.

## FAIRE BÉNÉFICIER LA FAMILLE D'UN NOUVEL EFFORT DE SOLIDARITÉ

La famille est la cellule de base de la société. Tout doit être fait pour la préserver et en favoriser l'épanouissement.

*L'enjeu de ces élections est considérable.*

*Pour vous garantir des excès, que l'on vous cache, et qui résulteraient inévitablement d'une victoire de la coalition socialo-communiste.*

*Vous assurerez la victoire du candidat de l'Union pour une Nouvelle Majorité, soutenu par le R.P.R., en votant :*

**DÈS LE 1er TOUR :**

| Pierre GRARD | Louis SALLÉ |
|---|---|
| Maire de La Chapelle-Saint-Mesmin | Maire d'Olivet |

imp. rapide, orléans